

le Castelfondais

Votre bulletin municipal

Téléthon

Téléthon • p. 6



Commission
finances • p. 7



Associations • p. 12



VILLE DE
CASTELCULIER

*En route vers
Miss France !*



Sommaire

- Édito p. 3
- Conseil Municipal p. 4
- Du côté des Commissions p. 7
- Brèves p. 10
- L'écho des registres p. 13
- Vie Associative p. 14
- Ça bouge ! p. 20



le Castelfondais

Votre bulletin municipal

RETROUVEZ TOUTES VOS
INFORMATIONS EN LIGNE SUR :
www.ville-de-castelculier.fr

NUMÉROS UTILES

- Mairie : 05 53 68 56 00
- Syndicat d'Initiative : 05 53 68 08 68
- Bibliothèque : 05 53 87 48 16

- Centre de loisirs «Les Pitchoun'nets» : 05 53 48 30 57
- École maternelle et son périscolaire : 05 53 68 51 04
- École primaire et son périscolaire : 05 53 68 59 54
- Garderie municipale : 05 53 68 75 06
- Crèche : 05 53 68 54 95

- Centre de loisirs «Saint Ferréol» : 05 53 96 43 39
- Cantine : 05 53 68 75 06
- Déchetterie : 05 53 68 23 56
- Transport à la demande : 06 76 04 61 24
- Police municipale : 05 53 95 96 29

HORAIRES :

• MAIRIE
Lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h
Samedi matin 9h-12h

• BIBLIOTHÈQUE :
Lundi 9h-12h15 et 17h-18h30

Mardi 9h-12h15 / Mercredi 15h-17h
Jeudi 9h-12h / Vendredi 9h-12h /
Samedi matin 10h-12h

Pendant les vacances scolaires les horaires peuvent être modifiés.
La cotisation annuelle est de 10 € par famille.
Chaque lecteur peut emprunter 4 ouvrages pour une durée d'1 mois.

• SYNDICAT D'INITIATIVE :
Novembre et décembre :
Mardi : 9h/12h et 14h/17h
Jeudi : 14h/17h
Vendredi : 9h/12h et 14h/17h

DÉCHETTERIE ZA de Castelculier :

Heures d'hiver de novembre à mars :

lundi au vendredi : 13h30 à 17h30, samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Heures d'été d'avril à octobre :

lundi au vendredi : 14h30 à 18h30, samedi : 9h à 12h et 14h30 à 18h30

Une benne est à disposition des castelfondais moyennant la somme de **15 € à régler lors de la réservation.**

Celle-ci peut être utilisée pour les déchets verts et pour les encombrants.

Réservation auprès du secrétariat de la Mairie (05 53 68 56 00) à minima une semaine avant la date de dépôt souhaitée.

PERMANENCES DES
ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS SUR
RV LE SAMEDI MATIN
ENTRE 09 H ET 12 H.



Le Castelfondais

Novembre 2016

Directeur de publication :

Olivier Grima

Comité de rédaction :

Corinne Barthe, Marie Castagné,
Marie-Pierre Battistuzzi, Philippe
Cazé, Patrick Leclercq, Jérôme
Sabatino

Graphisme et impression :

Castel Impression



Chères Castelfondaises, Chers Castelfondais,

L'automne s'avance avec son camaïeu de couleurs rouges, jaunes et oranges. Nous avons encore à l'esprit les festivités qui ont embellie cette saison estivale pour notre plus grand plaisir.

Parmi les moments forts de cet été, nous vous avons proposé les marchés gourmands, rendez-vous conviviaux où vous aimez vous retrouver nombreux dans une ambiance festive, plébiscitée par les familles.

Vous avez pu profiter aussi des soirées castelfondaises, produites par Actour, qui nous a encore proposé des spectacles de qualité sur ce site majeur de Villascopia.

La rentrée scolaire s'est bien passée, nos enfants et leurs enseignants ont eu la bonne surprise de découvrir de nouveaux outils de vidéo projection installés dans chaque classe de l'école primaire. Nous avons aussi préparé un nouveau programme de TAP amélioré afin d'offrir à nos chers enfants des activités riches, variées et gratuites. Tout cela contribue à offrir à nos enfants l'environnement propice à leur développement.

Je remercie les parents pour leur contribution en matière de sécurité aux abords des écoles. La présence quotidienne du policier municipal près des établissements scolaires et votre vigilance accrue participent efficacement à la sécurité de nos enfants et plus largement à notre sécurité à tous. Les tragiques attentats qui nous ont frappés nous incitent à la vigilance afin de préserver notre vivre ensemble.

Nous avons profité de la belle saison pour mener des travaux d'entretien de nos bâtiments municipaux particulièrement notre programme d'accessibilité et de nos routes afin de répondre au mieux à vos attentes.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants qui viennent de s'installer et qui témoignent de l'attractivité de notre commune et de son dynamisme commercial et économique pour vous offrir les meilleurs services de proximité.

Je tiens aussi à les remercier pour leur participation à l'opération de sensibilisation au cancer «Octobre rose».

Au plaisir de vous rencontrer !

Olivier Grima

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2016

ZAC DE CARBOUNERES - COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ ET BILAN FINANCIER AU 31 DÉ- CEMBRE 2015

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu d'activité, le bilan financier, les commentaires et les conclusions.

ZAC HORIZON 2020 - COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ ET BILAN FINANCIER AU 31 DÉ- CEMBRE 2015

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu d'activité, le bilan financier, les commentaires et les conclusions.

MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL À L'AS- SOCIATION LAÏQUE INTERCOMMUNAL DE JEUX ET PLEIN AIR (ALIJPA)

Afin d'assurer la mission de service public confiée à l'ALIJPA, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable de mettre à disposition de l'association précitée et durant les vacances scolaires, des agents de la Commune de Castelculier avec leur accord, pour les fonctions suivantes :

Aide à la confection de repas, service repas et entretien des locaux du Centre de Loisirs de Saint-Ferréol et ce, à compter du 1^{er} juin 2016 pour une durée de 7 ou 9 mois. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition du personnel avec l'ALIJPA.

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE CAS- TEL-CULIER ET L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSEIL (IFAC) - PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOI- SIRS «ARC-EN-CIEL» DE LAFOX

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe de participer financièrement aux coûts de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs de Lafox compte-tenu des besoins des Castelfondais et autorise le Maire à signer la convention de participation aux frais de fonctionnement avec l'IFAC, gestionnaire de l'accueil de loisirs de Lafox pour un montant forfaitaire de 4 000 € TTC au titre de l'année civile 2016 versée par trimestre et à terme échu.

RÉSILIATION AMIABLE DU BAIL COMMER- CIAL ENTRE LA COMMUNE DE CASTELCU- LIER ET «LE PETIT MARCHÉ DE NATHALIE» - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe de la résiliation à l'amiable du bail commercial situé Résidence du Centre, à compter du 20 mai 2016.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016

VALIDATION DU PÉRIMÈTRE DE PROTEC- TION MODIFIÉ DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE CABALSAUT À CASTELCULIER

À l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création d'un Périmètre de Protection Modifié de 41,8 hectares autour de l'église Notre-Dame de Cabalsaut inscrite au titre des Monuments Historiques par arrêté du 22/02/1926 et demande de procéder à l'enquête publique conjointe.

ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES IR- RECOUVRABLES

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'admission en non-valeur de titres irrécouvrables émis par la Commune les 11/04 et 07/06/2016 pour un montant de 1 529,65 € HT soit 1 835,58 € TTC.

TARIFS CANTINE SCOLAIRE

À l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'augmentation des tarifs suivants pour l'année scolaire 2016-2017 :

- 2,35 € pour les enfants de la maternelle
- 2,50 € pour les enfants élémentaire
- 4,80 € pour les adultes

TRAVAUX SÉCURITAIRES SUR LA RD 269

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été menée avec le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne (CD 47) et la SEM 47 pour élaborer un plan de sécurisation de la RD 269 afin d'améliorer la sécurité routière.

À la demande du Maire, une réunion de travail s'est tenue dernièrement à la mairie. Le CD 47 a remis l'étude sur le comptage des véhicules (3 000 véhicules par jour) et sur le contrôle de vitesse. Les résultats ont conduit à réaliser des aménagements sur les traversées de «Saint-Amans» et «Vitrac» :

- Pour le secteur de Saint-Amans : déplacement du panneau d'entrée d'agglomération, mise en place de signalisation horizontale et verticale (bandes peintes au sol et panneaux indiquant la prudence), sous le contrôle et le financement du CD 47, et un radar pédagogique sera également installé par la Commune.
- Pour le secteur de Vitrac ; le CD 47 a déjà posé des panneaux de limitation de vitesse à 70 km/h et la commune renforcera la sensibilisation des automobilistes au respect de la limitation de vitesse, en installant un radar pédagogique.

Ces aménagements invitent les automobilistes à davantage de prudence et seront effectifs dès septembre 2016.

PLUI DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

Le Maire indique qu'une réunion publique s'est tenue le 8 juillet 2016, à la salle associative en présence d'un collaborateur de l'Agglomération d'Agen (AA) pour présenter le zonage provisoire de la commune de Castelculier. Il a été rappelé que le cadre législatif et les contraintes liées à l'application de documents supra communaux, tels que le Plan de Prévention des Risques Inondation, Mouvement de terrain et le SCoT du Pays de l'Agenais limitent le potentiel de surface à urbaniser sur la commune.

Le PLUi est programmé sur 10 ans avec comme objectif pour la commune de Castelculier, une augmentation d'environ 500 habitants, soit 150 logements, et une consommation d'espace pour l'habitat de 24,8 hectares entre 2017 et 2027 en appliquant 30 % de réduction de la consommation foncière (référence entre 1999 et 2012) selon les prescriptions du SCoT du Pays de l'Agenais.

Le Maire précise qu'il faut maintenir un équilibre entre les capacités de renouvellement de l'habitat et les infrastructures et services de la commune (commerces, écoles, etc...).

PROJETS COMMUNAUX

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la rencontre avec Madame Itier Caroline qui souhaite vendre sa maison d'habitation jouxtant la place de la mairie. Située au cœur du village en prolongement de la mairie, il serait intéressant de l'acheter pour une réserve foncière et prévoir le développement de la commune à long terme. France Domaine sera saisi pour l'évaluation de ce bien. La maison pourrait être louée, dans un premier temps, ce qui permettrait à la commune d'encaisser les recettes des loyers et couvrir les 2/3 de l'emprunt d'environ 150 000 € affecté pour ce bien.

Par ailleurs, le Maire rappelle, le projet d'aménagement de la RD 813 comprenant la réalisation de l'éclairage public, de la voie verte, plantations... confié au cabinet d'études CI-TEA et à la SEM 47. Une première estimation s'élève pour la totalité des travaux à 1 236 000 € HT et l'opération serait découpée en 2 phases avec un commencement des travaux en 2017. Cette estimation va permettre à la commune de définir les travaux relevant de la compétence de l'Agglomération d'Agen ou du Département et ceux restants à la mairie. Ainsi, un plan pluriannuel d'investissement sera établi et des dossiers de demande de subventions seront déposés auprès des différentes instances pour aider au financement de cette opération (FST pour l'AA, DETR et FIPL pour l'État, CD 47).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces projets communaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'acquérir la maison appartenant à Madame Itier Caroline située dans le village,
- de prévoir la réalisation de l'aménagement de la RD 813,
- de mandater le Maire :
- de saisir l'Agglomération d'Agen et le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne pour les travaux relevant de leurs compétences,
- d'établir un plan pluriannuel des travaux en tenant compte des compétences partagées, des subventions à solliciter auprès des instances publiques (AA, État, Conseil Départemental) pour mener à bien ce dossier afin de maîtriser au mieux les finances communales.

TERRAIN DE COMBEGUILLEM

Le Maire indique qu'une action est menée par la commune à l'encontre de l'Association Forty Seven Crew représentée par Monsieur Lamarque Julien. Ce dernier, propriétaire d'un terrain à Combeguillet a réalisé des aménagements pour la pratique du VTT Freestyle, en toute illégalité (non respect du PLU de la commune, du PPRN) et sans autorisation.

FORMATION AUX 1^{ER} SECOURS

Les 7 et 8 juillet derniers, M. Loïc Zielinski, formateur au SAMU est venu pendant 2 jours faire une formation pratique au personnel communal tout service confondu. Le Maire et son équipe souhaitent que l'ensemble du personnel connaisse les premiers gestes d'urgence.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2016

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - SITE TOURISTIQUE VILLASCOPIA

À l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable sur le principe de relancer une Délégation de Service Public de 4 ans lorsque le contrat actuel arrivera à échéance, soit le 31/12/2016, afin que l'exploitation du site touristique Villascopia soit maintenue. Pour ce faire, il convient d'approuver l'avis d'appel public à la concurrence, d'autoriser sa publication dans un journal d'annonces légales et d'autoriser le maire à accomplir et à signer tout document afférent à ce dossier.

AUTORISATION D'ACQUISITION DE LA MAISON DE MME ITIER CAROLINE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de la propriété immobilière sise 19 Av. Jean Monnet appartenant à M^{me} Itier Caroline qui jouxte la mairie, au prix de 150 000 € pour répondre à des besoins futurs, mais dans l'immédiat celle-ci pourrait être louée afin de neutraliser la charge d'emprunt.

BAIL COMMERCIAL ENTRE LA COMMUNE DE CASTELCULIER ET L'EURL BASTILHAIR - AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à consentir un bail commercial au profit de l'EURL BASTILHAIR, salon de coiffure gérée par M^{me} Laurens Nathalie, à compter du 1^{er} janvier 2017 en lieu et place du local tenu précédemment par M^{me} Meyer Cécile «Ombre soleil» qui a cessé son activité le 08/09/2016, dans le local situé dans la résidence du Centre II. Il autorise le Maire à signer tout document ou acte relatif à cette location.

CLASSEMENT DE VOIES COMMUNALES DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL ET MISE À JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, le classement des VC de 95 m qui est une extension de la VC 256 et celle de 55 m nommée VC 263 Impasse des Métiers et la mise à jour opérées sur les VC 215, 225, 226 et 256. La nouvelle longueur de VC classées dans le domaine public routier communal, tous caractères confondus, s'élèvera à 34 501 ml.

REGLEMENTS INTERIEURS

- de l'accueil de loisirs «Les Pitchounets», de l'accueil périscolaire et des temps d'activité périscolaires maternels
 - de l'accueil périscolaire et des temps d'activités périscolaires élémentaires.
- Le règlement intérieur de ces structures, actualisé chaque année, présentant les modalités d'admission des enfants, les mesures de sécurité à respecter dans le cadre du plan vigipirate, les particularités de fonctionnement et de participation financière est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Après s'être rapproché du CDG 47 chargé de souscrire pour le compte de la commune un contrat d'assurance statutaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la proposition du coursier SIACI et de l'assureur Groupama Centre Atlantique pour une durée de 4 ans et ce à compter du 1^{er} janvier 2017.

MODIFICATION TARIFS TRANSPORT À LA DEMANDE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} octobre 2016 pour un aller et retour :

- tickets de la zone A (Commune de Castelsulier) : 2 €
- tickets de la zone B (Bon-Encontre/Lafox/Saint-Caprais-de-Lerm/Saint-Pierre-de-Clairac/Saint-Jean-de-Thurac/Sauveterre-Saint-Denis/Agen/Boé cités et Candélie) : 6 €
- tickets de la zone C (Boé village/Le Passage-d'Agen/Pont-du-Casse centre ville/Foulayronnes centre ville) : 12 €

REMBOURSEMENT SUBVENTION COURSE À PIED PHILLIPIDES

Suite à l'annulation de la manifestation sportive de relais nocturne de course à pied Phillipides, le 48^{ème} RT a procédé au remboursement de la subvention allouée de 150 €.

REMBOURSEMENT HONORAIRES

Groupama a procédé au remboursement des honoraires de Maître Cazamajour pour un montant de 1 300,92 € relatif au litige avec Le Creacteur.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RD 813 - BOULEVARD URBAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil un récapitulatif des travaux d'aménagement de la RD 813, ainsi que le plan prévisionnel de financement de l'opération. Des aides vont être demandées à différents partenaires, et les dossiers de demandes de subvention seront déposés avant la fin de l'année 2016. Il s'agit d'une opération qui sera faite en partenariat avec le Conseil Départemental 47 et l'Agglomération d'Agen et une réunion de travail a eu lieu ce jour avec les différents partenaires de l'opération.

RÉVISION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES Inondations (PPRI) de l'Agenais

La révision des PPRI de l'Agenais a été engagée en juillet 2014 pour prendre en compte une crue de type juin 1875 comme crue de référence pour la Garonne.

Les nouvelles cartographies des aléas et des enjeux, ainsi que les projets de zonage et de règlement sont consultables en mairie et sur le site internet des services de l'Etat en Lot-et-Garonne :

<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/garonne-secteur-de-l-agenais-revision-des-plans-de-a3809.html>

Dans le cadre de la concertation du public prévue à l'article 6 de l'arrêté préfectoral prescrivant la révision des PPRI une réunion publique d'information animée par les services de l'Etat aura lieu le **MERCREDI 30 NOVEMBRE À 18H30 À LA SALLE ASSOCIATIVE, PLACE DE LA MAIRIE.**

en présence notamment des représentants de la commune
L'ordre du jour de la réunion est le suivant :
- Accueil par M le Maire

- Présentation du risque d'inondation
 - Présentation de la démarche de révision des PPRI
 - Exposé sur la méthodologie d'élaboration des cartographies des aléas et des enjeux
 - Présentation des projets de zonage et de règlement
 - Information sur la suite de la procédure
- Echanges avec les participants

Du côté des Commissions

> Commission Développement durable



Pour la première fois, la commune de Castelculier a participé à l'opération «nettoyons la nature» initiée par les centres E. Leclerc et en collaboration avec l'Agglomération Agenaise.

Le rendez-vous était donné dimanche 25 septembre 2016 à 10h au complexe sportif, puis remise des kits de nettoyage (fournis par l'enseigne) au Triclinium de Villascopia (salle de réception), autour d'un café et de viennoiseries.

Lors de notre circuit de nettoyage : alentours du complexe sportif, place de la mairie et salle des fêtes, nous avons collecté près de 40 kg de déchets, du simple mégot en passant par une caisse



à outils rouillée et chambre à air de vélo. Malheureusement, nous ne nous attendions pas à collecter tant d'objets sur un tel périmètre, mais heureusement que les bonnes volontés étaient présentes.



Le midi retour à Villascopia pour partager l'apéritif et une auberge espagnole avant de reprendre cette opération l'après-midi lors d'une randonnée

dans la campagne castelfondaise, où également nous avons pu collecter une vingtaine de kilos de déchets. Remerciements à chacun des participants, à la rando Castelfondaise ainsi qu'à Myriam pour sa disponibilité et son accueil sur Villascopia.

La nature n'est pas une poubelle : respectons-la !!

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS VOTRE LOGEMENT

L'Agglomération d'Agen, grâce à l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et en partenariat avec le CAUE, ouvre sa Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat. Un conseiller en énergie est à votre disposition pour vous aider à définir le programme de travaux le plus efficace pour réaliser des

économies d'énergie, en tenant compte de votre budget et après une visite chez vous si nécessaire.

Il vous aide à choisir les devis, il vous guide dans les démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux, et vous donnera des conseils dans l'utilisation de votre logement pour optimiser l'impact des travaux sur vos factures d'énergie.

Le conseiller vous accueille du mercredi au vendredi de : 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

**Maison de l'Habitat – Accueil de la Mairie
Place du Docteur Esquirol 47000 Agen
05 53 69 05 04**

plateforme.habitat.energie@agallo-agen.fr

> Commission Animations et Sport

Le 19 octobre 2016 les sportifs méritants des associations ont été récompensés par la municipalité, cette manifestation s'est déroulée au complexe sportif. À l'issue de cette manifestation nous avons partagé le verre de l'amitié. M. le Maire et les élus en profitent pour remercier tous les bénévoles qui s'investissent dans le milieu associatif de notre commune.

LES 2 ET 3 DÉCEMBRE 2016 AURA LIEU LE TÉLÉTHON.
Un programme est en cours d'élaboration.

RDV :

Vendredi 2 décembre à 20h45 pour le Loto.

Samedi matin, opération Croissants en partenariat avec La Boulangerie les 3 Épis.

Samedi 3 décembre à 20h30 : Pièce de théâtre Un air de famille.

Les bénéfices seront reversés à l'AFM.



> Commission Urbanisme

Dans un souci de cohérence des règles d'urbanisme entre les différentes communes d'une intercommunalité, la loi impose d'établir un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Il remplacera le PLU de la commune. Ce PLUi doit respecter différentes contraintes qui sont imposées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) et le plan de prévention des risques naturel concernant les mouvements de terrain.

Ces règles vont impacter fortement les prévisions d'extension de la commune pour les dix ans à venir.

La principale contrainte du SCOT est la réduction de 30% de la consommation de surfaces agricoles et naturelles par rapport à ce qui a été fait dans les dix dernières années. Nous allons ainsi passer de 35,4 à 24,8 hectares.

Une deuxième règle est la réduction du « mitage ». Il n'est donc plus question d'implanter des constructions isolées dans la campagne. Le minimum autorisé pour pouvoir ajouter des terrains constructibles est d'être accolé à un hameau d'au moins dix maisons.

Cela ne serait pas trop problématique si les terrains où nous avons envisagé des extensions n'étaient pas devenus en partie inconstructibles avec les nouveaux plans de prévention des risques naturels.

En ce qui concerne les inondations, le fait que l'Etat est choisi la crue Garonne de 1875 comme crue de référence bloque des terrains jusqu'à l'arrière de Villascopia. De plus, les règles sont maintenant beaucoup plus restrictives. En effet, alors qu'il était possible de construire dans les zones en « aléa faible », c'est devenu impossible.

Il en est de même sur les zones d'expansion des crues qui concernent tous les cours d'eau de la commune (Séoune, Lautheronne, Ribassou et Mondot).

La carte des mouvements de terrain concerne également beaucoup de surfaces situées sur les coteaux. Les risques pris en compte sont :

- Les glissements de terrain
- Les chutes de blocs et de pierre
- Les effondrements.

Pour exemple, l'impact de ces différents risques sur la ZAC Horizon 2000 qui était le principal projet d'expansion de l'habitat sur la commune est le suivant :

- La moitié des terrains proches de l'église de Saint-Amans sont devenus inconstructibles en raison des risques de glissement de terrain.

- Sur le site Ribassou Sud, sur les 15 terrains prévus initialement, il n'y en aurait plus que 3 de constructibles (zone d'expansion des crues du Ribassou).

- Sur le site de Lamarque, la moitié des terrains devient inconstructible (zone d'expansion des crues du Lautheronne).

Les principales modifications du PLUi seront donc le fruit de nouvelles contraintes imposées par les services de la préfecture.

Prochaines échéances :

- Le PLUi a été présenté en réunion publique le 8 juillet 2016 et fera l'objet d'une enquête publique en 2017.

- Le PPRI fera l'objet d'une réunion publique le 30 novembre 2016 à 18h30 dans la salle associative.

Sont mis à la disposition du public en mairie de CASTELCULIER, un cahier de concertation, un plan de zonage et les pièces d'élaboration du PLUi et du PPRI.

> Commission Finances

Nouvelle répartition des impôts locaux des ménages :

* La Commune a diminué le taux de sa TH pour ne pas impacter les ménages castelfondais.

Quant aux bases des impôts, elles sont fixées et évaluées par l'Etat. Egalement la Commune est membre du Syndicat Intercommunal de Voirie d'Agen Centre, qui prélève de la fiscalité basée sur les impôts communaux pour la réalisation de travaux de voirie sur la Commune.

Impôt concerné	Année concernée	Communal (Taux %)	Intercommunal (Taux %)	TOTAL (Taux %)	Résultat intégration à l'AA
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	2015	0%	10,5 % (CC PAPS)	10,50%	0,50%
	2016	0%	11 % (AA)	11%	
Foncier bâti (FB)	2015	14,34%	7,5 % (CC PAPS)	21,84%	-0,50 % (compense augmentation TEOM AA)
	2016	21,34%	0 % (AA)	21,34%	
Taxe d'habitation (TH)	2015	11,24%	9,02% (CC PAPS)	20,26%	0 %*
	2016	10,56%	9,70% (AA)	20,26%	
Foncier non bâti (FNB)	2015	55,17%	42,75 % (CC PAPS)	97,92%	-46,09%
	2016	51,83%	0 % (AA)	51,83%	

BILAN OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES 2016

Après ce premier exercice 2016, le nombre des OTV est de 17 sur l'ensemble de la commune pour une période allant de juillet à septembre. Sachant que la commune a été épargnée par les cambriolages durant cette même période.



Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 ou LE 112
Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs.

La procédure est encore méconnue par les habitants. Elle est visible et accessible sur le site de la mairie, mais vous pouvez également vous renseigner directement en mairie.

Cette opération ne se réserve pas exclusivement à la période estivale, car elle est effective toute l'année, surtout pour les résidences secondaires.

Au cours de mes patrouilles j'ai eu l'occasion d'échanger avec certains qui s'organisent entre voisins et cela est très bien aussi.

Il nous appartient de lutter tous ensemble pour adopter les bonnes habitudes et faire remonter les informations rapidement (immatriculations des véhicules suspects).

MOIS : JUILLET : 6 demandes
AOÛT : 10 demandes
SEPTEMBRE : 1 demande



**LE TRI C'EST
BIEN DANS LES
BACS OU À LA
DÉCHETTERIE
C'EST MIEUX.**

**SI VOUS DÉPOSEZ, ABANDONNEZ JETEZ OU
DÉVERSEZ TOUT TYPE DE DÉCHETS SUR LA VOIE
PUBLIQUE VOUS RISQUEZ UNE AMANDE DE 68 €.**

TATOUAGE OBLIGATOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2012,

Extrait du Code Rural Article L212-10

«Les chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, sont identifiés par un procédé agréé par le ministre chargé de l'agriculture mis en œuvre par les personnes qu'il habilite à cet effet. Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de quatre mois et pour les chats de plus de sept mois nés après le 1^{er} janvier 2012. L'identification est à la charge du cédant.

Dans les départements officiellement déclarés infectés de rage, l'identification est obligatoire pour tous les carnivores domestiques».

Tatouage obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2012 :

1) Tous les chiens et chats cédés à titre gratuit ou onéreux,
2) Tous les chats + 7 mois (nés après le 1^{er} janvier 2012),
3) Tous les chats (peu importe l'âge) déclarés infectés de rage.
Note importante : L'identification est à la charge du cédant !
CETTE LOI CONCERNE TOUS LES CHATS, PEU IMPORTE LEUR MODE DE VIE (APPARTEMENT, NE SORTANT JAMAIS À L'EXTÉRIEUR, NE VOYAGEANT JAMAIS,...).

• Tatouage à l'encre : dans l'oreille droite 3 chiffres 3 lettres.

Désavantages du tatouage :

- 1) Anesthésie,
- 2) Peut s'altérer ou s'effacer avec le temps,
- 3) Peut être modifié ou amputé.

• Puce électronique : en sous-cutanée côté gauche du coup

• Les avantages de la puce :

- 1) Pas d'anesthésie,
- 2) Infalsifiable,
- 3) Active à vie (ne s'efface pas),
- 4) Retrait très difficile,
- 5) Indolore (comme une injection sous cutanée),
- 6) Seul type de tatouage accepté pour les voyages,
- 7) Prix équivalant au tatouage.

• Avantages du tatouage obligatoire du chat par cette loi :

- 1) Animal tatoué = protection contre les pertes, les vols, les abandons et la prolifération.
- 2) Un animal tatoué est en principe vacciné (contre la rage) avec une traçabilité qui est rassurante en matière de santé publique.
- 3) Harmonisation de l'identification des animaux domestiques à l'échelon européen.
- 4) Tatouage = de lutte contre le commerce illégal.

La commune est équipée d'un lecteur de puce pour les chats comme pour les chiens.

Cela implique que les données sur la puce doivent être mises à jour pour faciliter les recherches.

La municipalité prépare activement une convention avec l'Association pour le Respect et la Protection des Animaux (ARPA) pour prévenir et gérer la prolifération des chats.

Cartes Jeunes 2016

Ce dispositif, proposé par la municipalité agenaise depuis 2012 dans le cadre de son Projet Éducatif Local, s'adresse à tous les jeunes âgés de 14 à 25 ans de l'ensemble de l'Agglomération d'Agen.

Cette carte, délivrée par le Point Jeunes (38 rue Garonne) moyennant une adhésion annuelle de 5,50 €, permet à ce public de bénéficier d'offres préférentielles auprès d'une centaine de partenaires : services de la Ville, de l'Agglomération d'Agen et 85 commerces agenis ou de l'agglomération proposent des tarifs spéciaux dans de multiples secteurs d'activité (restauration, culture, sport et loisirs, habillement, accessoires, équipement, ameublement, bien-être et services).

Ils ont choisis Castelculier... ÉLECTROCHOC

Réparation-Entretien : - Matériel de jardin
Électroportatif - Accus - Machine d'atelier
Travail rapide et soigné - Tarifs attractifs
Pas de TVA

982 route de Toulouse - D813
electrochoc47000@gmail.com

Renseignements : 07 82 10 94 66

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Afin de figurer sur les listes électorales en 2017, les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 2016, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Castelculier.

Cela concerne les nouveaux administrés, les jeunes ayant atteint la majorité ou qui l'atteindront avant le 28 février 2017, les ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne résidant sur le territoire français. Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et éventuellement de votre ancienne carte d'électeur.

Pour information : les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

L'Écho des Registres

Condoléances aux familles de :

- René, Gabriel, Edmond GAFFARD, décédé à AGEN le 20 juin 2016
- Pierre, Henri DUMOULIN, décédé à PESSAC (33) le 12 juillet 2016
- Yvette VILLES veuve LAPEYRE, décédée à CASTELCULIER le 03 août 2016
- Lidie, Rose PAGES veuve ROQUES, décédée à CASTELCULIER le 11 août 2016
- Christian VILLEDIEU, décédée à CASTELCULIER le 12 août 2016
- Raymond BIBONNE, décédé à AGEN le 12 août 2016
- René COSTE veuve TESTUT, décédée à CASTELCULIER le 11 septembre 2016
- Ida PERINO veuve ALFONSO, décédée à CASTELCULIER le 17 septembre 2016
- Serge, Emile MIRALVES, décédé à CASTELCULIER le 17 septembre 2016



Bienvenue à :

- **Emma**, Morgane, Léa LE DIZES, née le 21 juin 2016 à AGEN
- **Léa**, Victoire, Jacqueline, Agnès BOURGOIN, née le 28 juin 2016 à AGEN
- **Youcef**, Yanis TEBIREMT, né le 03 juillet 2016 à AGEN
- **Giulia**, Jade JOUSSE GUET, née le 05 juillet 2016 à BORDEAUX
- **Carl**, Mathis JOUSSE GUET, né le 05 juillet 2016 à BORDEAUX
- **Paul**, Naël FIOT, né le 19 juillet 2016 à AGEN
- **Jules** BARDIN MUL, né le 23 juillet 2016 à AGEN
- **Ethan**, Victor BONDIS FERNANDES GOMES, né le 25 juillet 2016 à AGEN
- **Alizia**, Patricia DELBOS, née le 26 juillet 2016 à AGEN
- **Elise**, Jeanne, Marie GARIBALDI, née le 05 août 2016 à VILLENEUVE SUR LOT
- **Maé**, Louis GARCIA, né le 25 août 2016 à AGEN
- **Inès**, Naïa BALDET, née le 11 septembre 2016 à AGEN



Félicitations à :

- Alexandre, Maxime MASSÉ et Carole, Hélène DAVIGHI, mariés le 25 juin 2016
- David, Patrick, Stéphane BERTHOUMIEUX et Lydie KALOFARA, mariés le 25 juin 2016
- Gérard CHARO et Chantal TINTANE, mariés le 09 juillet 2016
- Dominique, Michel MASSON et Delphine OSTER, mariés le 27 août 2016
- Sylvain, Adrien SEGONDS et Brigitte, Suzanne, Marie GAUBANT, mariés le 27 août 2016
- Mathieu CASSE et Alexandra AREIL, mariés le 1^{er} octobre 2016



Fête de Mauzac

Comme tous les ans les habitants et sympathisants du plateau de Mauzac se réunissaient pour une journée festive, le 11 septembre 2016.



Le matin randonnée en direction de Bon Rencontre pour atteindre le rocher d'escalade afin de se confronter aux parois abruptes ou bien de s'initier pour les plus jeunes sous l'œil vigilant de Gérard et Fred.

Le midi, tous les convives (environ 60) se sont réunis sur le terrain de chez M. et M^{me} LEGAGNEUR pour partager tous les bons petits plats que chacun avait apporté. Cette année fût exceptionnelle car nous avions la présence de Axelle

Bonnemaison résidente du plateau de Mauzac et fraîchement élue Miss Lot et Garonne 2016. Nous lui souhaitons bonne chance pour la prochaine étape qui aura lieu le 8 octobre prochain pour l'élection de Miss Aquitaine.



Puis sur les coups de 15 heures, rendez-vous devant chez M. et M^{me} FERNANDEZ pour un concours de pétanque toujours dans la bonne humeur.

Remerciements à chacun des participants et à la municipalité de Castelfondary pour la mise à disposition de tables et chaises et lots, rendez-vous à tous l'année prochaine certainement à la même époque.

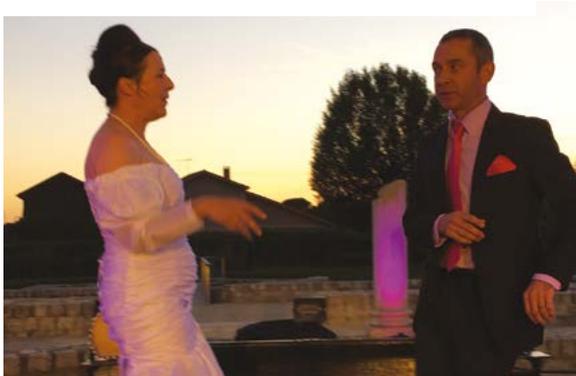
Marchés gourmands

Grâce à votre forte participation, vous avez fait de ces marchés gourmands un succès. Merci !



Soirées spectacles castelfondaises

De belles rencontres encore à Villascopia cette année !



Octobre

Les Elus castelfondais ont souhaité apporter leur soutien au comité féminin 47 au travers de cette photo. Un grand merci aux commerçants castelfondais qui ont participé activement en décorant leurs magasins.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le **dimanche 8 janvier 2017 à 11h à la salle des Fêtes de Castelculier**.

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal accueilleront les personnes nouvellement installées à Castelculier le **vendredi 27 janvier 2017 à 19h** dans la salle du Conseil Municipal. Merci à ces dernières qui ne l'auraient pas fait, de se présenter en Mairie afin que nous puissions les convier à cette cérémonie.

Axelle Bonnemaïson sacrée Miss AQUITAINE !

Cette jeune femme pétillante est actuellement une ambassadrice de charme pour notre commune. En effet, notre jeune Castelfondaise, connue dans le milieu sportif local, plus d'une décennie de basket à son actif, a gravi une à une les marches pour accéder à l'élection finale de Miss France. Axelle Bonnemaïson, a été élue Miss Aquitaine au mois d'octobre dernier à Villeneuve sur Lot. Elle est actuellement étudiante en marketing de luxe à Bordeaux.

La municipalité est très fière de son parcours et nous la soutiendrons activement pour l'élection de Miss France qui aura lieu le samedi 17 décembre prochain à Montpellier.

L'élection sera retransmise à la télévision et le public sera appelé à voter pour sa candidate préférée.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur le Facebook de la mairie: ville de Castelculier.

Villascopia



HORAIRES D'OUVERTURES POUR LE SITE DE VILLASCOPIA :

Villascopia vous accueille durant les vacances de Toussaint :
Du mercredi 19 octobre au mercredi 02 novembre 2016
De 14h à 17h.
(Fermé le mardi 01 novembre)

A noter dans vos agendas et à réserver dès à présent :

LE JEUDI 27 OCTOBRE 2016 : «L'ART DE LA POTERIE»

Nous vous proposons de vous initier au savoir-faire des artisans potiers en manipulant l'argile et en réalisant à partir d'un modèle votre propre création !

Informations pratiques :

Tarif : 7€ - Tout public à partir de 7 ans
Rendez-vous à 14h sur le site de Villascopia.
Sur réservation par téléphone au 05 53 68 08 68 ou d'un simple clic info@villascopia.com

LE TOURISME D'AFFAIRES À VILLASCOPIA :

Vous êtes une entreprise et vous recherchez un lieu original pour organiser vos séminaires, réunions, assemblée générale. Vous trouverez la solution à Villascopia. N'hésitez pas à nous contacter pour tout devis personnalisé par téléphone au 05 53 68 08 68 ou d'un simple clic info@villascopia.com

Notre équipe sera à votre écoute pour vous proposer une offre sur mesure !

Retrouvez toute notre actualité, nos bons plans,... sur notre site internet : www.villascopia.com

HORAIRES D'OUVERTURES POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE :

Permanence du Syndicat d'Initiative de Castelculier pour les mois d'Octobre, Novembre et Décembre :

Les mardis et vendredis
De 09h à 12h et de 14h à 17h.
Le jeudi
De 14h à 17h

EXPOSITIONS D'ARTISTES SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL :

* Octobre : Anaïs VIEITEZ – Photographe naturaliste
* Novembre : Marie-Claire SAGNET – Peintre
* Décembre : Salon des Arts qui regroupent certaines œuvres des artistes qui auront exposé au cours de l'année.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes, «victime» de son succès, recrute à nouveau des bénévoles !

Notre dernière manifestation le 16 juillet dernier a eu lieu dans des circonstances particulières suite à la tragédie de Nice. Mais la morosité n'a pas entamé la joie de vivre des Castelfondais et c'est en hommage aux niçois que la fête Nationale a eu lieu comme il se doit.

Le groupe rock Minima Social Club a fait danser plus de 800 personnes ce soir-là ! Un véritable succès ! Un magnifique feu d'artifice a enchanté petits et grands et fût suivi par le bal National rythmé par les platines de Millenium Animations.

C'est donc ici l'occasion de remercier les artistes, la municipalité et les bénévoles qui ont tous participé à faire de cet événement un succès. Merci également aux spectateurs venus très très nombreux !

Qu'on se le dise, nous devons et nous ferons encore mieux l'année prochaine, d'autant qu'en 2017 le Comité des Fêtes de Castelculier fêtera 50 ans d'existence !



C'est la raison pour laquelle nous appelons les Castelfondais au volontariat pour nous aider sur les prochaines manifestations. Nous avons besoin de VOUS !

Vous pourrez venir vous faire connaître à l'occasion de notre assemblée générale qui aura lieu à la Mairie (Salle du Conseil Municipal) le Vendredi 18 Novembre à 19h.

N'hésitez pas à nous contacter également par mail à comite-castelculier@gmail.com

Prochaine manifestation à noter dans votre agenda: Les Fêtes de Castelculier du 21 au 23 Avril 2017

Tous nos évènements et actualités sont aussi sur Facebook : www.facebook.com/ComitedesFetesCastelculier

AGS Tennis

LA NOUVELLE SAISON DE L'AGS TENNIS COMMENCE !

L'AGS Tennis c'est une école de tennis de 5 à 17 ans, les cours durent 1h le mardi soir, le mercredi après-midi et le samedi.

Hélène (Diplôme D'état) s'occupe de l'école de Tennis avec Denis (Initiateur Fédéral).

L'AGS Tennis, c'est aussi des cours pour adultes, les lundi soir et jeudi soir pour les hommes et le mardi soir pour les dames.

Ces cours vous sont proposés par nos Diplômes D'Etats : Nicolas et Hélène.

N'hésitez pas pour plus de renseignements à contacter le Président M. DENIS DELBOS au 06 24 19 44 08 (Tél. Club).

Voici pour cette saison 2016/2017, les dates des principales manifestations du Club :

- Les Lotos : vendredi 20 janvier 2017, vendredi 17 Mars 2017, vendredi 16 juin 2017.
- Tournoi jeune le samedi 11 Février 2017.
- Tournoi Adulte du 01 Avril 2017 au 15 Avril 2017.



Photo de la Clôture du Club de la saison 2015/2016

Bonne saison Tennistique à tous!
Le Président, Denis DELBOS

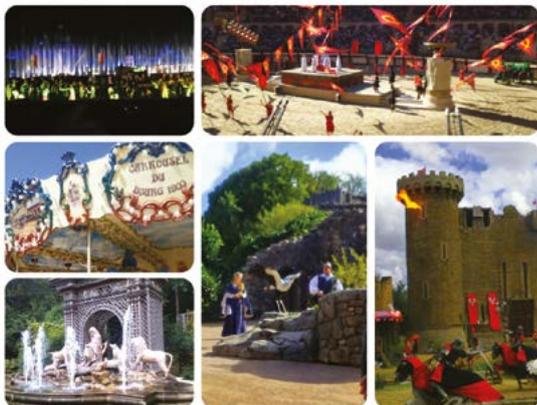
SI CASTELCULIER M'ÉTAIT CONTÉ

UNE SAISON DE DÉCOUVERTES !

• En Juin, juste à côté de chez nous, nous partions à la découverte de Castelsagrat puis de Montjoi, deux bastides du Pays de Serres. Les visites guidées étaient assurées par Sandy Communal, qui a mis tout son savoir et son enthousiasme pour nous faire découvrir ces deux beaux villages. Pique-nique champêtre tiré du sac, apéritif concocté par SCMC. Une bonne journée de détente !



• Le Week-End du 20 Aout, nous l'attendions depuis longtemps ! Un séjour au Puy du Fou !!! Logement sur place pour bien profiter du site magnifique... Une parenthèse FANTASTIQUE !!! Comment essayer de vous raconter ce l'on découvre ?



C'est un livre ouvert sur l'histoire de la Vendée, sur notre histoire de France, sur nos légendes...

Depuis bientôt 40 ans, s'exprime la volonté tenace de mettre tout ce patrimoine en valeur.

L'esprit chevaleresque, les traditions équestres, la fauconnerie, le dressage, les belles musiques, l'art des fontaines, des jardins... Au Puy du fou, on découvre les maîtres du feu, du vent, des eaux et des lumières ! Dans chaque monde, à chaque spectacle, on va de féerie en féerie, d'ébahissement en émerveillement, de découvertes en émotions...

Et pour nous accueillir, nous accompagner ou nous guider,



des équipes jeunes, enthousiastes souriantes et détendues, une hôtellerie et une restauration remarquables. Que perdure longtemps ce monde d'excellence au service de la beauté et de la poésie, et ce bel esprit Puyfolais.

• Le 18 septembre, dans le cadre des journées du patrimoine, SCMC assurait la visite de Notre Dame de Cabalsaut. Un plaisir de rencontrer des visiteurs curieux et attentifs quant au Patrimoine de notre commune et aussi à sa rénovation réussie (réalisée de 2004 à 2007).

• Le 1^{er} Octobre, nouvelle journée découverte, cette fois du côté du Gers : Flarans et La Romieu

Enfin nous avons le plaisir de vous annoncer que le 5 février 2017, nous accueillerons le spectacle de Jonathan Saissi : L'Echappée Brel.

Rando Castelfondaise

Les vacances sont terminées et il va falloir reprendre de bonnes résolutions. Et pourquoi pas la randonnée ?

Un peu d'exercice à pratiquer le dimanche et/ou le jeudi, sur nos jolis chemins de campagne, nous nous adaptons à nos adhérents pour que chaque sortie reste un plaisir, accessible avec beaucoup bonne humeur.

La rentrée pour nos randos commencera le 18 septembre.

Première sortie de reprise :

BISCARROSSE pour 3 jours de marche.

La Rando Castelfondaise vous attend pour vous faire découvrir notre région.

Notre site : randocastelfondaise.jimdo.com

Pour les inscriptions :

M.Pierre BATTISTUZZI au 06 83 54 25 02

Chantal CHARO au 06 76 09 96 05

Claudine BOURGEOIS au 06 07 47 83 48

Pour les randos du jeudi :

J.Louis LARROUMET au 05 53 68 76 59

Georges FALIGOT au 05 53 87 57 15



PÔLE SPORT NATURE ORIENTATION

Au cœur de l'été avec le PSNO (Pôle Sport Nature Orientation) Point d'orgue de l'été et de la saison, 40 orienteurs du PSNO étaient présents en Bretagne Finistère pour une belle semaine de Championnat de France. BÔôoo ! Avec un grand B ! Bretagne, Balise, Boussole, Beau Temps, Ballades, Baignades (eh oui !, il faisait très Beau) Bonne ambiance, Belle Aventure et Belles Breloques ! Une semaine marquée par l'or et le titre de Champion de France d'orientation de nuit de Mattéo Rodriguez en H12, les magnifiques performances de Delphine Rodriguez sur la course Nocturne et sur la Longue Distance avec du Bronze à deux reprises. Tous les jours les courses se sont succédées avec : Courses d'orientation urbaine dans Rennes, un relais dans la ville de Quimper, une course sur l'île de Batz, les championnats de France de nuit proche de la magnifique cité de Locronan, la Longue distance et les moyenne distance (qualifs et finales) où Jenny Guilbaud réalisera une des performances de la semaine en allant chercher une place en finale élite jeunes. Des magnifiques courses agrémentées de visites dans cette si pittoresque Bretagne. Un été riche en satisfaction selon les entraîneurs avec ce titre de Champion de France d'un des jeunes les plus prometteur et surtout le plaisir de tous : de vraies vacances, nature et sportives

Qui est-ce ? Le PSNO ? Nouvel arrivante des associations sportives sur la commune, le PSNO (Pôle Sport Nature Orientation) a été accueilli par la commune de Castelculier. Le PSNO regroupe les activités de pleine Nature à base d'orientation... à l'heure du GPS et des hautes technologies, carte et boussole sont de sortie : Pour faire de l'exercice tout en sollicitant votre intellect, rien de tel que la course d'orientation ! Un jeu de piste grandeur nature, une sorte de chasse au trésor ! À pratiquer en plein air comme on le souhaite. En famille ou entre amis, en loisir ou en compétition avec 13 clubs répartis sur la région d'Aquitaine (l'ancienne région) dont 4 dans le Lot & Garonne. L'activité est avant tout ludique ! Lors de chaque course, des circuits de différentes difficultés sont proposés, et c'est à vous de choisir librement votre mode de pratique. Le principe : muni d'une carte et d'une boussole, on part à la recherche de balises à découvrir par l'itinéraire de son choix. Fascinant pour les petits comme les grands, tout le défi étant de trouver le meilleur chemin, la balise... et le plus vite possible. Après une initiation à pied, pourquoi ne pas tenter la version, à VTT ou par équipes sous forme de raid ? Et cela existe même à skis de fond ! Le PSNO a bientôt 10 ans d'existence, une école de CO labélisée et 3 années de présence parmi les clubs élite Français sur les saisons 2013, 2015 et 2016. Egalement été récompensé par plusieurs titres de Champions

de France : en Moyenne Distance, en relais jeunes, de nuit, en raid orientation et en VTT Orientation. C'est aussi et surtout un club familial. A travers toutes ses activités et ses différentes séances d'entraînement du mardi, mercredi, vendredi et du samedi ! Ça bosse dur, condition nécessaire de la réussite.

ACTUALITÉ : En avant-première, les premières infos filtrent du Week-End Sport Nature qui se déroulera les 19 & 20 Novembre pour la 8ème édition cette année. Au départ de Castelculier (19h) pour le trail nocturne de 20 km qui fait partie du challenge des courses nature du Lot et Garonne qui ralliera Saint Romain le Noble mais surtout avec La finale du trophée National des Raids Multisport (Ouvert à tous) par équipe de 2, avec pour démarrer dès 10h le samedi une course d'orientation urbaine spectaculaire en relais dans Castelculier et ce sera partie pour 12h heures d'effort ! Un raid Découverte départ à 12h ralliera également en 5 à 8h St Romain Le Noble. Plus de renseignements au 06.04.19.94.33 ou www.puymirolsports.com ou auprès de stephanerodriguez6918@orange.fr

Sportifs et bénévoles méritant du PSNO saison 2016 (Par ordre J) :

- Mattéo Rodriguez (Champion de France H12 CO de nuit) Les Cardinals - 47270 St Pierre De Clairac
- Delphine Rodriguez (Triple médaille de Bronze sur les épreuves LD, MD et nuit) - Les Cardinals - 47270 St Pierre De Clairac
- Jenny Guilbaud (Qualifiée élite jeunes dames championnat de France MD) - Couderc - 47270 St Urcisse
- Nathalie Monestes (Son engagement tout au long de la saison) - Chemin du Bergnet - 47240 CASTELCULIER
- Emilie De Marchie, Emma Valentin, Laure Valentin, Mattéo Rodriguez : (Vainqueurs du raid jeune UNSS 47) 2 rue champ de Baze - 47240 CASTELCULIER



LE LION DE CASTELCULIER

Après le repos estival d'août, le Lion de Casteculier reprend ses activités (loto, jeux de société, goûter), chaque lundi de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour un premier contact venez nous rencontrer le lundi à partir de 16 h 15, salle du 3^e âge au n° 36 place de la Mairie.

Le Lion de Casteculier vous propose gratuitement et le jeudi matin de 6 h 45 à 10 h 45, salle associative, des cours d'entretien physique dispensés par notre monitrice adhérente de notre association.

Reprise des cours le jeudi 6 octobre 2016. (adhésion annuelle obligatoire de janvier à décembre 2016 : 14 €). Certificat médical indispensable.

A ce propos, notre monitrice avait réuni les gymnastes pour une soirée conviviale dans son jardin, autour d'un repas à frais partagés. L'excellent dessert préparé par notre boulanger était offert par Le Lion de Casteculier. La soirée s'est terminée en chansons (merci aux artistes).

Le 25 juillet, les fidèles du lundi après-midi se sont retrouvés au local pour une de nos journées conviviales et plébiscitées. Merci aux adhérentes et adhérents qui ne ménagent pas leurs pas pour préparer le repas et servir à table.

Olivier GRIMA, maire, et Marie-Pierre Battistuzzi, adjointe aux associations, ont honoré notre association, par leur présence.



LES IMPRÉVISIBLES

La troupe de Cabaret Music-hall les Imprévisibles sera en scène le samedi 26 novembre 2016 à 20h45 à la salle des fêtes de Casteculier avec sa revue «Evasion» ! Toute la troupe a travaillé pendant des mois sur ce projet avec passion afin de vous présenter comme à son habitude un spectacle de grande qualité. Nous remercions notre public pour s'être déplacé en nombre lors de nos dernières représentations. Rappelons que les Imprévisibles est une troupe composée uniquement de bénévoles tous animés par la passion du music-hall. Ils se réunissent tous les mardis soir afin de créer les tableaux, chorégraphie, décors, costumes, éclairages, sons... Ils développent à l'envie leurs talents de comédiens, danseurs, chanteurs, décorateurs, chorégraphes, techniciens depuis plus de vingt ans ! Les Imprévisibles organisent et montent leurs spectacles intégralement, cela apporte une convivialité et une amitié qui se voit dans leurs spectacles ! Pour sa nouvelle revue, Les Imprévisibles ont décidé de nous faire voyager, rêver, afin de nous transporter dans leur univers... de l'Égypte ancienne à l'Argentine, en passant par l'Inde, sans oublier Paris, laissez-vous embarquer dans le bateau de croisière des Imprévisibles, vous en ressortirez émerveillés ! Si vous êtes tentés par l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook cabaret lesImprévisibles ou par mail: lesimprevisibles@hotmail.fr <http://www.lesimprevisibles.sitew.com> /Réservations conseillées au syndicat d'initiative de Casteculier (Villascopia) au 05.53.68.08.68 : 15 €/pers.



l'Heureux Tour

La bande de joyeux compères de l'association «L'Heureux Tour» est repartie pour une nouvelle saison. Toujours dans la bonne humeur et simplement avec en préparation son tout nouveau spectacle. Nous vous rappelons que la troupe est composée uniquement de bénévoles, où règne complicité et partage.

Sourire et bonne humeur sont au rendez-vous tous les lundis de chaque semaine à partir de 21h15.

Si cela vous tente, faites comme Johan nouveau venu dans la troupe, rejoignez nous !



Automobiles Anciennes de l'Agenais

Ce 31 juillet 2016 était une première pour les AAA, où la Fédération Française des Véhicules d'Epoque demandait un rassemblement national pour une sortie dénommée «La traversée des villes».

Et c'est de Castelculier que les 32 véhicules des années 30 jusqu'aux années 50 se donnent rendez-vous sur le site de Villascopia ; où les 65 personnes ont pu apprécier l'accueil chaleureux de la municipalité représentée par Olivier Grima, et la présentation de la villa par Myriam.

Un café bien mérité et nos vaillants chevaliers prirent leurs montures pour la traversée de Castelculier, Bon Encontre, Agen, Boé, Sauveterre St Denis,

et accueil à Caudecoste pour la visite commentée du village.

Paniers sortis de nos malles, et pique nique sous des parasols naturels au bord du Gers à Astaffort dans une ambiance chaleureuse et conviviale se sont vite transformés en auberge espagnole.

Départ direction Marmont Pachas, traversées de Laplume, Le Saumont, Espiens, Montagnac, Bruch, Roquefort et arrêt à Estillac pour le verre de l'amitié. Un grand remerciement à toutes les communes de l'Agglo Agenaise qui ont porté notre projet avec enthousiasme.



LES BLOUSES ROSES D'AGEN

L'association Blouses Roses propose différentes animations en après-midi ou en soirée aux enfants hospitalisés et personnes âgées afin de les distraire en partageant un moment d'échange convivial pour leur permettre de rompre avec l'isolement.

Interventions actuelles : Animations/loisirs à l'hôpital St Esprit d'Agen au sein du service pédiatrie (en après-midi et en soirée), à l'EHPAD de Raymond à Agen (en après-midi).

Nous souhaitons par le développement de notre association élargir notre champ d'actions sur la commune de Castelculier à d'autres établissements.

Alors, que vous soyez actifs, retraités, étudiants et majeurs, disponibles et prêts à vous former, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager cette belle aventure humaine où optimisme et bonne humeur sont de mise !

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES

Faites-nous connaître vos motivations, votre engagement, vos aptitudes et vos disponibilités.

Contacts :

www.lesblousesroses.asso.fr

blousesrosesagen@gmx.com

Tel (répondeur) : 06.18.13.33.68



Éclipse

Le Chœur Éclipse a repris ses répétitions le 12 septembre et prépare ses nouvelles aventures musicales sous la houlette de Christophe Moreira.

L'année dernière a été ponctuée de succès dans différents concerts, souvent organisés au profit d'associations (Retina, patrimoine Caudecoste), le nouveau programme a été apprécié de tous. C'est dans la merveilleuse église de La Chapelle (82) que l'année s'est terminée devant un jeune public enthousiaste représenté par 25 nationalités.

Ceux qui, parmi vous, aiment chanter, sont attendus aux répétitions qui ont lieu à la salle des associations :

Le lundi de 18h30 à 19h30 (chœur d'hommes)

De 19h30 à 21h30 (chœur mixte)

Pour tous autres renseignements : H TOVO : 06 83 88 27 17



Grandfonds'Gym

La rentrée dynamique et sportive 2016/2017 a démarré et avec elle de bonnes résolutions.

Toute l'équipe de l'association ainsi que notre coach (Cécile Lefève) vous invitent à les rejoindre plusieurs fois par semaine à la salle des fêtes de Castelculier ou à la salle associative pour partager de bonnes heures sportives, rythmées et de détente avec les différents cours proposés (A DES TARIFS ATTRACTIFS !). Cette année l'association ouvre ses portes aux Messieurs lesquels pourront découvrir les différents cours proposés, dont :

- * Le «Pilate» : gymnastique douce avec travail postural pour diminuer les douleurs éventuelles du dos et bassin grâce au renforcement musculaire en profondeur (travail sur la respiration, assouplissement, étirement des muscles, détente pour lutter contre le stress physique et mental.)

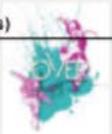
* «l'Overdanse» : programme de fitness danse avec un style musical actuel et entraînant, créant une chorégraphie avec une combinaison de différents pas.

Sans oublier les cours de gym (taille, cuisses, abdos, fessiers), et du rythme avec la Zumba et la Zumba Step !

Alors, n'hésitez pas ! Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !!
Tel : 06.34.98.11.72

Sportivement
Les «filles» de Grandfonds'Gym

Ci-joint le planning des cours proposés depuis le 8 septembre dernier :

Salle des fêtes de Castelculier		A partir du jeudi 8 septembre 2016 à 11h00	
LUNDI	MERCREDI	JEUDI	
10h15-11h00 Pilates Débutant (avec swissball)	SAUF LE PREMIER MERCREDI DU MOIS	11h00-11h45 Pilates Intermédiaire (petit matériel)	
11h00-11h45 Gym (taille, cuisses, abdos, fessiers)	18h30-19h15 		
19h30-20h30 Gym (taille, cuisses, abdos, fessiers) 	19h15-20h15 Pilates Petit Matériel	19h30-20h30 Gym (taille, cuisses, abdos, fessiers)	
20h30-21h15 OVERDANSE 	20h15-20h45 Stretching Relaxation	20h30-21h15 	
Où? : matin : salle associative de Castelculier / soir : salle des fêtes de Castelculier			

L'Atout Castelfondais

Un club de Tarot : Débutants, intéressés, expérimentés, passionnés, le club vous attend pour participer aux divers concours qui seront programmés de Septembre 2016 à fin Mai 2017.

Pour la saison 2016/2017, nous testons une nouvelle organisation. Pour les personnes qui ne souhaitent pas sortir en soirée, ou qui veulent se distraire l'après-midi, des concours seront prévus le jeudi après-midi.

En alternance, le club sera ouvert :

- Le jeudi à 14 heures
- Le vendredi à 21 heures
- Les Grands Concours, du 1^{er} vendredi du mois, à 21 heures, ne reprendront qu'au mois d'Octobre. Ils seront planifiés des mois d'Octobre 2016 à Avril 2017.

L'adhésion, fixée par l'Assemblée Générale, est de 15 € pour la saison 2016/2017.

Ambiance saine, conviviale, très ouverte. Pour découvrir notre club, nous vous invitons à venir participer à un concours, en

dehors des dates réservées aux Grands Concours.

Où se renseigner ?

- Président : Monsieur Robert BREMOND, 06 72 43 51 31
- Secrétaire : Madame Monique GHILARDI, 06 48 30 71 80



Comité de Jumelage

Comme annoncé ce printemps, notre Comité de Jumelage fêtera son quarantième anniversaire en 2017 !!!

A l'occasion de cet anniversaire, nous aurons l'immense plaisir de recevoir une délégation de nos amis de Medea del Friuli.

(En 2012 une délégation de Castelculier avait fêté le 35^{ème} anniversaire à Médéa).

Nos amis Italiens seront présents à Castelculier du 28 JUIN au 04 JUILLET 2017.

La municipalité, le Comité de Jumelage et les Associations Castelfondaises seront donc «sur le pont» pour préparer un séjour et des festivités mémorables pour nos amis Italiens et les Castelfondais.

Chers Castelfondais : Si vous souhaitez accueillir une personne ou un couple durant ce séjour et participer ainsi à ces échanges amicaux, vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de la Mairie pour vous inscrire sur la liste des hôtes.

Phoenix Dance

Bonjour et bonne reprise à toutes les associations de la commune de Castelculier. Les Phoenix Dance seront en piste dès le 13 septembre 2016, notre flyer a été écopé de façon à susciter de nouvelles adhésions. Cette année ce flyer fait part de notre évènement qui se rapproche à grands pas, en effet les :

1^{er} et 2 octobre 2016, pour fêter nos dix ans nous organisons un véritable week-end de folie avec cinq chorégraphes de renom pour notre plus grand plaisir. Quatre salles de la commune ont été mises à notre disposition et nous en remercions Monsieur le Maire et la municipalité.

Pour cet évènement nous recevrons des danseurs qui viennent des quatre coins de France. Notre activité compte dans le monde entier des milliers de danseurs en ligne et nous sommes étroitement liés par les danses que nous pratiquons tous.

je vous invite à suivre via notre nouveau site : phoenix-dance.wix.com/phoenix, ce que nous pratiquons. Ouvrez tous les onglets et vous comprendrez de quoi il s'agit, c'est plus parlant qu'un discours... Si cette visite vous a plu, venez nous rejoindre...

Le 909

Quel été et quelle rentrée !

En effet, après un mois de juin chargé en spectacles, en juillet Arnaud Aldigé jouait au théâtre du Centre au festival d'Avignon, un monologue: «Hyènes» de Christian Siméon, mis en scène par Thierry Falvisaner, produit par le Théâtre Charbon, et comme chaque année l'avant dernier week-end du mois d'août, s'est tenu notre festival: Le festival de Saint-Amans.

Deux belles et grandes aventures estivales couronnées de succès. Le public et la presse ont répondu présents à Avignon, et pour le festival nous avons accueilli une dizaine de propositions artistiques marquantes et réussies, comme Tartuffe, Peter-Pan, Acteurs, Viaticum, Sangue, Synaeghel... qui ont toutes là aussi rencontré un public nombreux et enthousiastes.

Cette édition 0.3 restera un tournant important de l'histoire du lieu et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les week-end du 19 et 20 août 2017 pour une nouvelle édition, ce rendez-vous incontournable du 909.

Sinon, comme à chaque rentrée, les ateliers de créations artistiques dirigés par Sandrine Debernardi, ont repris en ce début d'année scolaire.

Tous les renseignements, tarifs, horaires, intervenants, projets, sont sur notre site: <http://www.le909.com>

Nous continuons d'ouvrir d'ailleurs les portes de tous nos ateliers théâtre chaque semaine qui précède les vacances

scolaires, vous êtes alors tous les bienvenus.

Nous présenterons un spectacle avec tous nos comédiens amateurs, nous vous tiendrons au courant des dates quand elles seront arrêtées, ce sera en janvier/février pour les adultes avec «Le cercle de craie caucasien» et en juin pour les enfants. Nous continuons aussi à proposer grâce à la Mairie une activité Découverte/Théâtre pour les enfants de l'école dans le cadre des TAP, et à travailler sur des créations artistiques propres au 909, comme «On purge bébé» de Feydeau ou un spectacle à destination de la jeunesse comme celui que nous avons joué en juin pour l'école maternelle de notre cher village.

Bons baisers et bien amicalement,
Toute l'équipe du 909



Ça bouge !

NOVEMBRE

• **Vendredi 18 novembre :**

Loto du Basket

• **Vendredi 25 novembre :**

Loto de la Pétanque

• **Samedi 26 novembre :**

Spectacle des Imprévisibles

• **Dimanche 27 novembre :**

Après-midi théâtre par Si Castelculier Métaït Conté

• **Vendredi 02 novembre :**

Loto au profit du Téléthon

• **Vendredi 16 décembre :**

Loto du Basket

• **Vendredi 23 décembre :**

Loto de la Pétanque



DÉCEMBRE

• **Samedi 03 décembre :**

Théâtre au profit du Téléthon

• **Vendredi 09 décembre :**

Loto du Basket

> C'est à vous !

Faites-nous part de vos remarques et suggestions.

Cet espace du bulletin municipal vous est réservé.

Vous avez des remarques à nous faire, nous vous remercions de nous le faire savoir au moyen de cet imprimé que vous pouvez déposer à la mairie ou nous contacter par email : sandrine.mairie@castelculier.fr.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

QUARTIER : _____ ADRESSE : _____
